

IMPOSITION ANNÉE 2025

	2024	2025	ÉCART
Foncière générale (100 \$ d'éval.)	0,4023	0,4323	0,0300
Sûreté du Québec (100 \$ d'éval.)	0,0462	0,0496	0,0034
Environnement (100 \$ d'éval.)	0,0215	0,0215	0,0000
Garage municipal (100 \$ d'éval.)	0,0028	0,0028	0,0000

Tarification de déneigement

Unité d'éval. bâtiment	258 \$	268 \$	10 \$
Unité sans bât./bât. non-des.	203 \$	211 \$	8 \$

Service collecte ordures

Commerce	134 \$	134 \$	0 \$
Résidence	120 \$	120 \$	0 \$
Entretien réseau d'aqueduc	329 \$	\$	0 \$

Entretien du réseau d'aqueduc (commerces)

Le tarif varie entre 448 \$ et 723 \$ selon la catégorie.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

- Aménagement d'une descente de bateaux au lac aux Castors;
- Remplacement de ponceaux sur les chemins de l'Érablière, Tisserand, des Draveurs et Poupard;
- Relocalisation d'une partie du chemin des Pionniers;
- Aménagement du stationnement aux quatre coins;
- Trottoir noyau villageois;
- Contrôle du myriophylle à épis, berce du Caucase;
- Installation de dos d'âne, bollards et radars afficheurs de vitesse;
- Refonte des règlements d'urbanisme.

PRINCIPAUX PROJETS 2025

- Agrandissement de l'hôtel de ville;
- Rénovation du garage municipal;
- Traitement de surface chemins du Lac-à-la-Truite, Pépin et Després;
- Véloparc;
- Toiture du kiosque postal;
- Achat d'un camion 10 roues et d'une niveleuse;
- Ponceaux Mulet et rivière Preston;
- Peinture terrain de pickleball;
- Achat de meubles et arbustes - 4 coins;
- Politique environnementale;
- Permis en ligne;
- Continuité contrôle de la berce du Caucase;
- Continuité contrôle du myriophylle à épis.

Prévisions budgétaires

REVENUS	2024	2025
Taxe foncière générale	3 256 325 \$	3 510 711 \$
Sûreté du Québec	374 141 \$	403 251 \$
Environnement	174 187 \$	174 676 \$
Tarification - aqueduc	45 578 \$	46 470 \$
Tarification - ordures (service)	235 404 \$	237 204 \$
Tarification - déneigement	602 372 \$	651 356 \$
Taxes (emprunt garage)	22 355 \$	22 242 \$
Taxes myriophylle	110 685 \$	112 646 \$
Autres taxes	4 700 \$	6 258 \$
Taxes de secteur	20 692 \$	20 643 \$
Compensation tenant lieu de taxes	7 000 \$	9 700 \$
Aide financière - UMQ	10 000 \$	0 \$
Compensation terres publiques	130 000 \$	104 000 \$
Min. Transport (ch. La Minerve)	72 800 \$	120 000 \$
Quote-part - Programme TVQ	21 000 \$	0 \$
Autres recettes de sources locales	244 746 \$	361 440 \$
Imposition de droits et intérêts	306 372 \$	383 119 \$
Subvention gouv. (chemins)	775 688 \$	808 241 \$
Matières résiduelles	11 000 \$	14 000 \$
TOTAL DES REVENUS	6 425 045 \$	6 985 957 \$

DÉPENSES	2024	2025
Administration générale	1 208 277 \$	1 511 132 \$
Sécurité publique	875 531 \$	932 625 \$
Transport	1 652 075 \$	2 085 787 \$
Réseau de distribution d'eau	45 578 \$	61 960 \$
Enlèvement - destruction ordures	475 017 \$	396 551 \$
Protection environnement autres	421 592 \$	496 289 \$
Aménagement et urbanisme	308 028 \$	282 994 \$
Loisirs et culture	539 203 \$	554 264 \$
Frais de financement (intérêts)	169 570 \$	282 377 \$
Financement (capital)	558 170 \$	650 939 \$
Financement fonds de roulement	87 588 \$	55 138 \$
Activités d'investissement	99 650 \$	0 \$
Affectation surplus		-80 000 \$
Affectation fonds de roulement		-236 757 \$
Affect. surplus réservé (collecte)	-4 400 \$	\$
Affectation surplus réservé autres	-10 834 \$	\$
Affectations surplus aqueduc		-7 342 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 425 045 \$	6 985 957 \$

L'évaluation imposable pour l'année 2025 est de **812 447 700 \$**.

Administration

Directrice générale/greffière-trésorière

Suzanne Sauriol, poste 5501
dg@municipalite.laminerve.qc.ca

Directrice générale adj/greffière-trésorière adj

Lucie Bourque, poste 5502
dga@municipalite.laminerve.qc.ca

Adjointe exécutive au greffe/direction générale

Chantale Bonfond, poste 5509
adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable

Claudine Valiquette, poste 5508
cc@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis comptable adjointe

Annie Lacasse, poste 5505
cca@municipalite.laminerve.qc.ca

Secrétaire réceptionniste

Nathalie Charette, poste 5500
reception@municipalite.laminerve.qc.ca

Secrétaire administrative

Poste vacant, poste 5511
secretariat@municipalite.laminerve.qc.ca

Loisirs et culture

Responsable en loisirs

Mathieu Arsenault, poste 5516
loisirs@municipalite.laminerve.qc.ca

Bibliothèque

Responsable de la bibliothèque

Martine Ouellet, poste 5551
responsablebiblio@municipalite.laminerve.qc.ca

Commis à la bibliothèque

Anita Demers, Lyne Charbonneau, poste 5550
biblio@municipalite.laminerve.qc.ca

Horaire - Hiver

Mardi et jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 19 h

Samedi : 10 h à 14 h

Horaire - Été (25 juin au 23 août 2025)

Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 18 h

Samedi : 9 h à 13 h

La Minerve



Le présent dépliant a pour but de vous renseigner notamment sur la répartition des revenus et des dépenses, le tout en regard des prévisions budgétaires 2025 de la Municipalité de La Minerve.

2025

MEMBRES DU CONSEIL municipal

MAIRE - Johnny Salera

CONSEILLERS - CONSEILLÈRES

Michel Richard
Ève Darmana
Mathieu Séguin
Mark D. Goldman
Mathilde Péloquin-Guay
Darling Tremblay

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances régulières du conseil municipal se tiennent au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs. Elles débutent à 19 h et ont normalement lieu le 1^{er} lundi de chaque mois, à l'exception des jours fériés (reportées au mardi).

DATES DES SÉANCES

13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril,
5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août,
2 septembre, 1^{er} octobre, 17 novembre et
8 décembre 2025.

Les enregistrements vidéo des séances sont disponibles dans la section [Administration/Séances du conseil](#)

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu le **2 novembre 2025**. Les dates importantes à retenir sont les suivantes :

- ◇ **19 septembre** : Début de la période électorale ainsi que la première journée pour déposer sa candidature;
- ◇ **3 octobre 16 h 30** : Fin de la période de réception des déclarations de candidatures;
- ◇ **26 octobre de 12 h à 20 h** : Vote par anticipation;
- ◇ **2 novembre de 10 h à 20 h** : Vote le jour du scrutin au centre communautaire, 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, Qc, J0T 1S0.

CONDITIONS À REMPLIR POUR VOTER LORS D'ÉLECTIONS MUNICIPALES



Pour voter, vous devez remplir les conditions suivantes :

- ◇ Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale
Vous avez la responsabilité de vérifier votre inscription et de vous assurer que vos informations sont à jour en communiquant avec la présidente ou le président d'élection de votre municipalité.
- ◇ Avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection
- ◇ Avoir la citoyenneté canadienne
- ◇ Ne pas avoir perdu vos droits électoraux
Lors d'une élection, pour qu'une personne soit inscrite sur la liste électorale d'une municipalité, elle doit avoir la qualité d'électeur à la date de publication de l'avis d'élection.

Vous devez également remplir l'une des deux conditions suivantes en fonction de l'adresse de votre domicile :

1. Si votre domicile est situé dans la municipalité, vous devez :
 - ◇ Habiter au Québec depuis au moins six mois
2. Si votre domicile n'est pas situé dans la municipalité, vous devez :
 - ◇ Être propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise qui est situé sur le territoire de la municipalité depuis le 18 septembre 2025 ou avant
 - ◇ Avoir transmis une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la municipalité dans les délais requis

NOUS JOINDRE

Service des travaux publics

Directeur du Service des travaux publics

François Nobert, poste 5530
dtp@municipalite.laminerve.qc.ca

Directeur adjoint du Service des travaux publics

Jonathan Sauriol, poste 5532
ctp@municipalite.laminerve.qc.ca

Service de l'urbanisme / environnement

Directrice - Service urbanisme/environnement

Amélie Vaillancourt-Lacas, poste 5506
urbanisme@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : dérogations mineures, demandes de lotissement, projets de développement, projets en lien avec le conseil municipal.

Inspectrice municipale

Sandrine-Emmanuelle Séchaud, poste 5504
inspecteur@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : permis et certificats d'autorisation pour construction de bâtiment résidentiel ou commercial, installations septiques et questions relatives à la location court séjour.

Inspectrice municipale

Isabelle Laramée, poste 5510
enviro@municipalite.laminerve.qc.ca

Responsabilités : preuves de vidange de fosses septiques, certificats d'autorisation en lien avec l'environnement, le captage d'eau, la rive et le littoral, remblai-déblai, abattage d'arbres, aménagement de terrains, les installations septiques et les quais.

COMMENT PAYER votre compte de taxes?

Les contribuables peuvent acquitter leur compte de taxes en **4 VERSEMENTS**, pour les comptes de 300 \$ et plus.

ÉCHÉANCES pour l'année 2025

\$ 1^{er} versement : 21 mars
2^e versement : 19 juin
3^e versement : 18 août
4^e versement : 17 octobre

MODALITÉ DE PAIEMENT

Les paiements peuvent être faits de l'une ou l'autre des façons suivantes :

PAR INTERNET sur le site des institutions financières participantes;

PAR GUICHET AUTOMATIQUE OU AU COMPTOIR;

PAR PAIEMENT DIRECT (INTERAC) OU EN ARGENT COMPTANT au comptoir de l'hôtel de ville;

PAR CHÈQUE OU CHÈQUE POSTDATÉS directement à nos bureaux ou par la poste;

PAR CARTE DE CRÉDIT au comptoir de l'hôtel de ville ou par téléphone.



NOUS JOINDRE

Municipalité de La Minerve
6, rue Mailloux
La Minerve (Québec) J0T 1S0
819 681-3380 | www.municipalite.laminerve.qc.ca
info@municipalite.laminerve.qc.ca
Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

La Minerve

